

Reconstruire une formation initiale de qualité

ÉTAT DES LIEUX

Avec la nouvelle réforme de la formation initiale et le concours en fin de M2, l'entrée dans le métier est retardée d'un an et la carrière allongée d'autant. Pour devenir professeur-e des écoles (PE), il faut désormais avoir les moyens de financer cinq années d'études sans aucune certitude de recrutement. Jean-Michel Blanquer a mis en place des Parcours Préparatoires au Professorat des Écoles (PPPE) démarrant après le bac. Ces parcours, dont la moitié des enseignements sont assurés en lycée par des enseignants et enseignantes du 2nd degré, ouvrent la voie à une « dés-universitarisation » de la formation des PE. Leurs contenus, centrés sur le français et les mathématiques, nient la polyvalence du métier. Depuis la rentrée 2019, dans certaines académies, des contrats d'AED* dits « prépro » sont proposés aux étudiant-es entrant en L2. Durant quatre ans, des missions allant de l'observation au remplacement des personnels absents leur sont confiées. Quant aux nouveaux Master MEEF**, ils proposent des contrats d'alternance avant même le concours où les étudiant-es sont un tiers temps en responsabilité totale de la classe. Les contenus de ces masters sont également resserrés sur l'enseignement du français et des mathématiques qui représentent 55 % du temps de formation, ce qui minimise l'enseignement des autres domaines disciplinaires. À l'heure actuelle, aucun dispositif mis en place ne permet de répondre à une diversité sociale des candidats et candidates au CRPE.

*Assistant d'éducation

**Métiers de l'éducation de l'enseignement et de la formation

NOTRE ANALYSE

Tout en faisant des économies, cette réforme considère qu'être en classe suffit pour être formé. Elle n'améliore en rien la formation et les conditions d'entrée dans le métier et ne permet pas de répondre aux enjeux de démocratisation de l'école. Sous prétexte de renforcer l'attractivité du métier, le ministère met en responsabilité de classes des étudiant-es qui constituent des personnels précaires et sous-payés. À terme, les dispositifs AED « prépro » et alternants alimenteront un vivier de personnels contractuels en cas d'échec au concours. Sans compter que les étudiantes et étudiants en Master MEEF seront submergés par le travail de la classe, la validation du Master et la préparation du concours. Le tout au détriment d'une prise de recul propre à la formation réflexive nécessaire au métier enseignant. Transformer l'école pour lutter contre les inégalités scolaires et faire réussir tous les élèves, exige des savoirs professionnels, didactiques et pédagogiques de haut niveau. Il faut donc reconstruire une formation initiale ambitieuse.

nos propositions

Des pré-recrutements dès la 1^{re} année de licence avec une rémunération permettant de se consacrer entièrement aux études et de démocratiser l'accès au métier.

Des modules de pré-professionnalisation et de préparation au concours pour permettre de sécuriser les parcours. Ces pré-recrutements permettraient de rendre le métier attractif en favorisant une diversité sociale des candidats, et candidates.

Un concours sous condition de licence, placé en fin de L3, avec possibilité de se présenter dans plusieurs académies.

Des stages en classe ne dépassant pas un tiers temps, passant de l'observation à la responsabilité et permettant d'appréhender tous les cycles.

Une entrée dans le métier progressive jusqu'à deux années après la titularisation avec une première année à mi-temps, permettant de compléter sa formation et d'analyser sa pratique.

Une véritable formation rémunérée de deux ans, sous statut de fonctionnaire stagiaire, avec des volumes et contenus de formation renforcés, nationaux, et validée par un master.

Une solide formation et une place plus affirmée des formatrices et formateurs (suivi, accompagnement, recherche) tout comme des conseillers et conseillères pédagogiques notamment dans les INSPE*.

*Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

CE QUE PENSE LA PROFESSION

88%

DES PE INTERROGÉS NE SONT PAS SATISFAITS DE LA FORMATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT ACTUEL.

97%

DES ENSEIGNANT-ES INTERROGÉS ESTIMENT QU'UNE FORMATION À L'INCLUSION EST PRIORITAIRE OU IMPORTANTE.

30%

DES PE INTERROGÉS ATTENDENT UNE AMÉLIORATION DE LA FORMATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR L'AVENIR.

Résultats de l'enquête « École & métier » Harris-SNUipp-FSU 2022.